

Génération Futures interpelle ministères et syndicats agricoles pour alerter sur les risques sanitaires liés aux épandages de pesticides de synthèse en période de COVID-19 !

Le printemps est revenu depuis quelques semaines et avec lui **le retour des pulvérisations agricoles à proximité des habitations**. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous témoigner vos craintes liées à cette période d'épandages, particulièrement pénible à vivre en ces jours de confinement lié à la crise du COVID-19 que nous traversons !

C'est en ce sens que notre association a dernièrement **interpellé par lettres** les syndicats agricoles et le Premier ministre ainsi que les ministères de la Transition Ecologique et Solidaire, de l'Agriculture et de l'Alimentation, et des Solidarités et de la Santé pour **alerter sur les risques sanitaires liés aux épandages** en période de confinement et leur demander de **prendre les mesures nécessaires pour limiter fortement ces pulvérisations à proximité des habitations**.

Chartes départementales encadrant les pesticides : Nous avons besoin de vous !

Dans ces courriers, nous avons également fait état de la problématique **des chartes dites de bon voisinage dont les consultations publiques ont été lancées dans certains départements** (Drôme, Gironde) **et ce, malgré les conditions rendues difficiles** par la situation de confinement que nous fait vivre le COVID-19.

Ces chartes sont censées répondre à la problématique d'une meilleure protection des riverains subissant les épandages de pesticides... Vous qui nous suivez, savez que nous sommes très insatisfaits des premières ébauches de chartes que nous avons eu entre les mains. **Pour poursuivre notre travail sur ce dossier, nous avons besoin de connaître l'état des lieux de la situation sur l'ensemble du territoire**. C'est là que nous avons besoin de vous !

Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est dans votre département en répondant à ce questionnaire ?

https://docs.google.com/forms/d/1VrOOr6whlPPWa5Juwu0Z-ffHICD86RBQHnf7b_8CWjc/viewform?edit_requested=true

A noter que vous devriez pouvoir trouver l'information relative aux consultations publiques en allant sur **le site de la chambre d'agriculture de votre département**, ou sur **celui de votre préfecture**.

Comme rien n'est homogénéisé sur ce sujet au niveau national, il faut que vous cherchiez.... Une fois ces informations récoltées, nous reviendrons vers vous avec **une nouvelle action** !

Découvrez l'édition 2020 de notre brochure *Riverains victimes des pesticides* !

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2020/04/brochure-riverains-pesticides-bd.pdf>

Votre habitation se situe à proximité d'un terrain agricole ? Vous souhaitez connaître les obligations légales que doit respecter l'agriculteur lorsqu'il épand ses pesticides ? On vous explique tout dans notre brochure dédiée et mise à jour !